

Quatrième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) 2021-2022

Date et heure

Jeudi 16 septembre 2021 de 8 h 30 à 12 h 00

Lieu, adresse et salle

Virtuelle via l'application Teams

Présences :	Chantal Rochefort	Présidente du CECII
	Mélanie Dubé	Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire en soins infirmiers
	Joan Castonguay	Présidente du CIIA
	Annick Gagnon	Membre
	Sandra Desrochers	Membre
	Julie Charbonneau	Membre
	Judith Legault	Membre
	Anne-Marie Tétreault	Membre
	Anik Frappier	Membre
	Lyne Montreuil	Membre
	Anthony Bourgon	Membre
Absences :	Paméla Yvon	Présidente du CRI
	Amélie Roy	Membre
	Paméla Arnott	Vice-présidente du CECII
	Dave Métras	Membre
	Sylvie Collette	Directrice adjointe des soins infirmiers à la qualité et à l'évolution de la pratique
	Philippe Gribeauval	Président - Directeur général
Invités :	Ursula Aho-Glele	Coordonnatrice gestion des risques
	Christelle Robert	Conseillère-cadre au développement des outils cliniques
	Joanne Ratelle	Diététiste-nutritionniste

1. Ouverture de la rencontre

Le quorum est constaté et la quatrième séance du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers (CECII) est déclarée ouverte à 8h30 par la présidente, M^{me} Chantal Rochefort.
La présidente décide néanmoins de tenir la rencontre malgré le nombre d'absents pour des raisons d'imprévus organisationnelles. Un tour de table des présentations est effectué par chaque membre.

2. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 juin 2021
4. Suivi de la rencontre du 17 juin 2021
5. Nouvelles activités professionnelles autorisées par les nutritionnistes
6. Suivi de l'avis sur la qualité des soins infirmiers
7. Dépôt sur la situation des ressources humaines
8. Information de la DSIEU
9. Information de la direction générale
10. Présentation de la structure d'agrément
11. Comités du CII
 - 11.1 CIIA
 - 11.2 CRI
 - 11.3 Comité de gestion des risques
 - 11.4 Prévention et contrôle des infections (PCI)
 - 11.5 Comité de coordination des outils cliniques (CCOC)

- 11.6 Commission infirmière régionale
- 11.7 Comité communication
- 11.8 Association des CII du Québec
- 12. Varia
- 13. Clôture de la rencontre

RÉSOLUTION CECII 202106172

L'ordre du jour de cette quatrième séance du jeudi 16 septembre 2021 est écourté à cause d'une situation d'urgence causée par la pénurie de main d'œuvre.

Les points 6,7 et 9 sont annulés et l'ordre du jour est adopté ainsi par tous les membres à l'unanimité.

3. Adoption et suivi du procès-verbal du 17 juin 2021

Le procès-verbal du 17 juin est adopté par tous les membres à l'unanimité.

Afin que tous les membres puissent avoir accès aux documents et procéder aux adoptions, une demande d'accès via Octopus devra être demandée pour 2 membres.

4. Suivi de la rencontre du 17 juin 2021

RÉSOLUTION CECII 20210519

Le contenu du procès-verbal du 19 mai 2021 est à modifier comme suit :

Supprimer, au point 8, les détails de carrière de Madame Pauline Plourde.

Reformuler, au point 13.1, en ajoutant que le plan de contingence est dans un contexte de pénurie de ressource.

Ainsi, le procès-verbal de la rencontre du 19 mai 2021 est adopté par tous.

5. Nouvelles activités professionnelles autorisées par les nutritionnistes

Madame Christelle Robert vient nous présenter un nouveau champ de pratique concernant la nutrition en compagnie de madame Johanne Ratelle et d'Annick Gagnon.

Elles nous annoncent officiellement que les diététistes ont maintenant le droit de prescrire pour celles qui ont obtenu une attestation de formation de l'OPDQ. (M-9, r.12.0001)

Avec l'aide d'un fichier à l'écran, madame Gagnon débute sa présentation en énumérant les étapes d'évaluation médicale faite par un médecin, jusqu'à la prescription.

Trois nouvelles activités autorisées par les nutritionnistes sont détaillées par Madame Gagnon, elles consistent à :

- ✓ L'administration des médicaments sous ordonnance médicale, sans formation requise, dans le cadre d'une évaluation.
- ✓ Le droit de prescrire à un usager
- ✓ Le retrait définitif d'un tube d'alimentation

Selon les trois nouvelles règles de soins, les nutritionnistes sont tenus de les consulter préalablement et de les appliquer comme tels.

Concernant les prescriptions à l'interne et à l'externe, elle détaille la procédure à suivre pour chacune avec certaines mentions à respecter ainsi que les formulaires à utiliser.

Une page pour les nutritionnistes a été créée sur notre plateforme Intranet.

6. Suivi de l'avis sur la qualité des soins infirmiers

Sujet annulé et reporté à la prochaine rencontre.

7. Dépôt sur la situation des ressources humaines

Sujet annulé et reporté à la prochaine rencontre.

8. Information de la DSIEU

La directrice des soins infirmiers se joint à la discussion pour annoncer l'état de situation actuel.

État de situation :

Suite à l'examen de l'ordre des infirmières, qui aura lieu dans quelques jours, des absences majeures dues à des

congés d'études, provoquent un énorme manque de personnel en plus de celui habituel et notamment à l'Hôpital du Suroît. Des gestionnaires ont été appelés cette nuit pour prêter main forte en donnant des soins sur les unités, malgré tout, l'urgence du Suroît a dû être fermée cette nuit.

Un plan d'urgence est établi présentement pour trouver des effectifs afin d'éviter de fermer des services aux usagers tout en sécurisant les soins. Tout type de contributeurs seront accueillis.

Une désorganisation organisationnelle apporte des situations inadéquates et non le comportement individuel de l'infirmière, rappelle Madame Mélanie Dubé aux membres et aux infirmières, seuls les dossiers pour négligence volontaire sont évalués par l'OIIQ et personne ne doit craindre de perdre leur ordre.

Le dépôt d'un plan, pour une création d'équipe de renfort immédiate, est en train d'être mis en place présentement. Celui-ci permettra de pouvoir cohorte les NSA (niveau de soins alternatifs) vers d'autres unités, pour que rapidement l'urgence soit dégagée. Concernant ces cohortes, les directions sont en train d'étudier la possibilité de pouvoir être soutenu par les IPS dans ce mandat, mais un membre souligne qu'eux aussi sont en pénurie d'IPS en ce moment.

Pénurie de main-d'œuvre :

Un affichage spécifique aura lieu prochainement pour pourvoir certains postes, d'autres seront laissés en suspens de façon stratégique par choix d'éthique.

Elle accueille toutes les idées et conseils de chacun et demande de communiquer avec la DSIEU s'il y a lieu.

États généraux :

La réception d'états généraux a été communiquée hier et sera transmise aux membres prochainement.

La formation initiale des infirmières y est abordée avec le sujet de la rendre plus opérationnelle.

Une possible cohorte d'infirmières auxiliaires sera créée avec une formation accélérée, passant de 1800 heures à 900 heures avec le même champ de pratique, la direction des soins infirmiers est préoccupée par ce projet.

Une suggestion concernant la seconde année en DEC infirmier (après les cours généraux) est proposée par Monsieur Besombes. En effet, il souhaiterait que le sujet soit approfondi afin de trouver des solutions pour pouvoir bénéficier des étudiants de 2^e année de DEC dans notre organisation pour qu'ils puissent apporter un support infirmier, développer leur expertise et tout en continuant leur étude.

Une lettre de recommandation à faire est proposée par les membres.

Car ils préoccupent du soutien moral du personnel soignant actuellement, à cause des conditions de travail et des risques autour de la profession puis du risque des départs de la profession.

Des questionnements par les membres se font concernant les détails d'encadrement des gestionnaires qui sont en support sur les unités et surtout à l'urgence, ils souhaiteraient être au courant des mesures en lien avec l'insécurité des soins.

9. Information de la direction générale

Sujet annulé et reporté à la prochaine rencontre.

10. Présentation de la structure d'agrément

Madame Ursulla Aho-Glele vient présenter la structure interne de coordination qualité.

Avec l'aide du fichier à l'écran, on peut voir le schéma organisationnel de la structure agrément qui est mis en place ainsi que les comités faisant partie du système. Elle nous détaille les étapes des rencontres qui ont lieu au sujet de l'agrément et des rencontres de pilotages. Le tout est soutenu par un sous-comité de communication et par la DQEPE. Des projets de plans d'améliorations sont créés et mis en place par ces comités de pilotages avec les outils d'auto-évaluations.

Lorsque les plans d'amélioration seront terminés, ce projet sollicite la participation d'une personne désignée par le CECII afin de participer au comité de coordination une fois par mois et mettre en place les recommandations demandées s'il y a lieu dans le comité exécutif, pour l'amélioration continue.

La présidente propose à Madame Aho-Glele de la recontacter prochainement avec le nom de la personne désignée.

11. Comité du CII

11.1 CIIA

Il manque deux membres pour le comité CIIA de la direction DSIEU et celle de la DPJASP.

11.2 Comité relève infirmière (CRI)

Des changements sont prévus pour ce comité, la présidente du CRI Pamela Yvon est enceinte et quittera

le comité à partir de janvier, Julianne Safar-Caron doit quitter également le comité et il manquera donc 2 membres à renouveler très prochainement. Une communication suivra à ce sujet sur les réseaux sociaux.

11.3 Comité de gestion des risques

Madame Lyne Montreuil est candidate pour ce comité, après consultation avec Madame Roy une décision sera prise prochainement.

11.4 Prévention et contrôle des infections (PCI)

Un nouveau membre, madame Annik Frappier, est élu pour ce comité.

11.5 Comité de coordination des outils cliniques (COCC)

Madame Sandra Desrochers est candidate pour ce comité, après consultation avec Madame Roy une décision sera prise prochainement.

11.6 Commission infirmière régionale

La présidente et la vice-présidente participent à ce comité

11.7 Comité communication

Madame Joan Castonguay représente ce comité, afin de s'assurer que la communication du CECII

11.8 Association des CII du Québec

La présidente représente le CII à la « Table des CII », afin de s'assurer du bon fonctionnement du comité. Une invitation a été communiquée pour participer au congrès de Léry, certains membres peuvent y participer en faisant leur demande à la Directrice, madame Mélanie Dubé. La présidente et madame Amélie Roy sont déjà inscrites.

12. Varia

Une rencontre est prévue entre les membres pour échanger leurs idées afin de soumettre une lettre de recommandation sur l'avis de la qualité des soins.

La lecture du cadre de références est demandée aux membres et des commentaires à soumettre (s'il y a lieu) sont attendus par la présidente, avant le 23 septembre, par courriel.

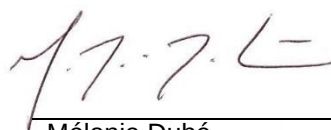
17. Clôture de la rencontre

La présidente lève la séance à 11h45.

La prochaine rencontre du CECII est prévue pour le 21 octobre 2021.



Chantal Rochefort
Présidente



Mélanie Dubé
Secrétaire

Rédigé par : Béatrice Teissonnière, Technicienne administrative